

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Société immobilière Clos du Verney B. en liquidation, Lausanne
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 19.12.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **28.02.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Didier Prahin, liquidateur, c/o Régie Prahin S.A., rue Centrale 7, 1002 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Frank Meister, Notaire
1006 Lausanne

(00835048)